

Institution Nationale

Du Lycée des Arts,

FONDÉE L'AN 1792. — I.^{er} DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Extrait du Procès-Verbal de la Séance du Lycée des Arts,
Du 27, Vendém. An Six.

Le Citoyen *Suvie Peintre* — a été admis Membre de la Société
dans la Classe des beaux arts.

Signature du citoyen admis.



Jourdan
Trésorier

Pour extrait conforme.

Colton Président
Chabot D. Jaudry
Secrétaire - Général Fondateur.

N.° 230.